

Commune de Plédéliac

Budget Primitif 2016

Le budget de la commune : c'est quoi

Le budget primitif est un document administratif qui recense l'ensemble **des dépenses et des recettes prévisionnelles** de la commune pour une année donnée.

Il est voté par le conseil municipal avant le 15 avril de l'année en cours (ou le 30 avril pour les années électorales). Par cet acte, le Maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget, c'est la feuille de route de l'année.

Le budget est composé de deux sections qui doivent être présentées en équilibre:

- 1) La section de **fonctionnement** intègre les dépenses et les recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.
 - Les principales recettes sont les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les revenus des loyers, les recettes des services municipaux...
 - Les principales dépenses sont les charges de personnel, les prestations de services et d'entretien, les dépenses obligatoires auprès des organismes extérieurs tels que le SDIS, les charges financières, les achats de fournitures...
- 2) La section d'**investissement** retrace les opérations structurantes de la commune qui ont vocation à modifier ou enrichir le patrimoine.
 - Les principales recettes sont les subventions et dotations, les emprunts, les ressources propres/l'autofinancement...
 - Les principales dépenses sont le remboursement de la dette, les dépenses d'équipement (travaux en cours...), les travaux de voirie, les acquisitions foncières, les constructions de bâtiments...

Le budget de la commune : éléments externes

- 1 – Revalorisations des bases locatives: Inscrite dans [la loi de finances 2016](#), votée le 29 décembre dernier, cette hausse atteindra 1,01 % en 2016.
- La revalorisation, censée correspondre au niveau d'inflation prévu sur l'année à venir (soit 1 % en 2016) outrepassa parfois l'augmentation des prix effective. En 2015, la hausse de 1,009 % a ainsi largement dépassé la quasi-stabilité de l'indice des prix de la même-année, [établie à 0,2 % par l'Insee](#).
- 2 – Dotation de solidarité de la CCAH au titre des années 2014 et 2015 à percevoir en 2016:
→ 30 000€
- 3 – Intégration après avis de la CLET de la dotation de solidarité dans les attributions de compensation (AC) en 2016: 15 000 €
- 4 – Fonds de concours de la CCAH sur la route du château de la Hunaudaye: 49% du coût (25.000 € prévu au budget communautaire)
- 5 - Décisions de la CCAH relatives aux investissements communautaires sur Plédéliac:
 - - Réfection de la salle des sports: 180 000 euros
 - - Projet Avirons d'Armor: 276 000 euros

Les grands équilibres

Montant total du budget communal 2016 = 2 339 474 €

DEPENSES	
DE FONCTIONNEMENT	
Achats et services = 301 297 €	
Personnel = 496 200 €	
Subventions et part. = 115 540 €	
Intérêts de la dette = 18 500 €	
Divers dont dépenses imprévues = 20 500 €	
Epargne constituée = 528 204 €	
- Dotations aux amortissements: 15 069 €	
- Virement = autofinancement complémentaire	

1 495 310 €

=

1 495 310 €

RECETTES	
DE FONCTIONNEMENT	
Impôts = 454 799 €	
Produits de services = 173 827 €	
Dotations et part. = 479 373 €	
Autres produits = 65 500 € (revenus des immeubles)	
Remboursement salaires = 12 000 €	
Produits exceptionnels = 4 965 €	
Opérations d'ordres = 1 766 €	
Excédent antérieur reporté = 303 080 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
FCTVA = 43 000 €	
Taxe d'aménagement = 8 000 €	
Autres = 200 €	
Subventions = 48 000 €	
Opérations d'ordres = 15 069 €	
Opérations patrimoniales = 17 200 €	
Excédents de fonctionnement capitalisés = 184 489 €	

Epargne utilisée pour le financement de l'investissement = 528 204 €

844 164 €

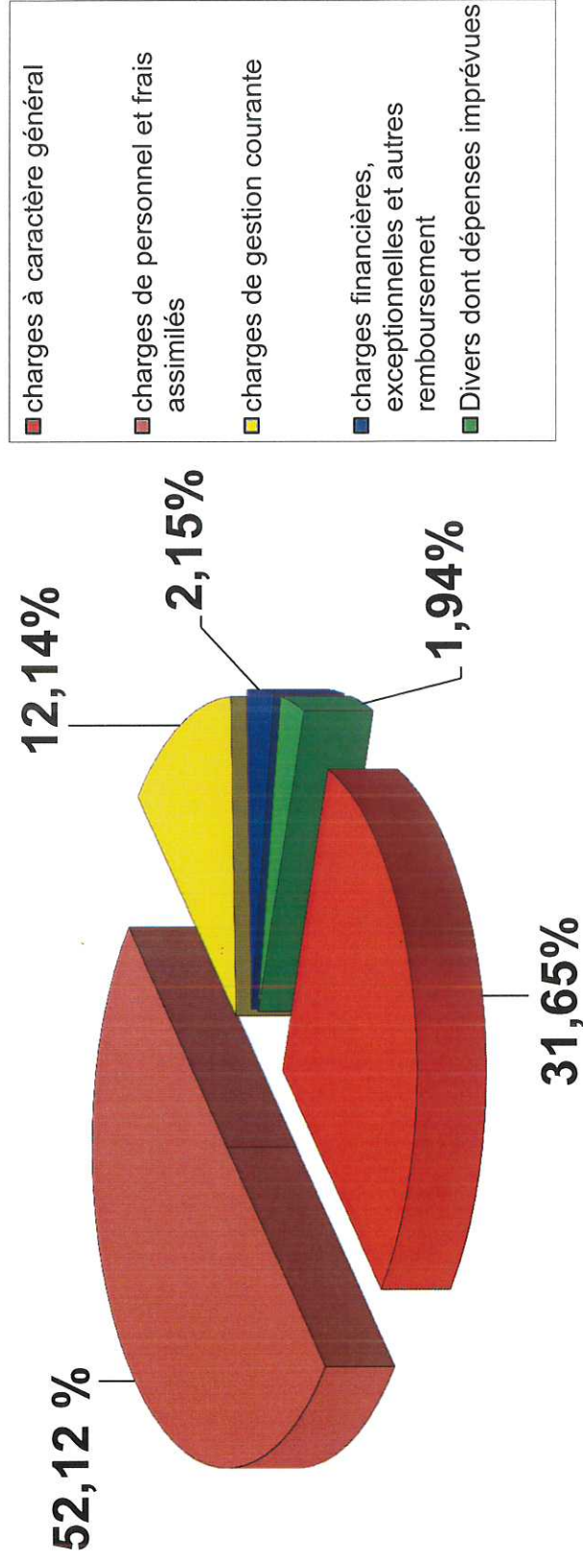
=

844 164 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
dépenses d'équipt. = 382 362 € soit	
✓ 37 750 € crédits de report	
✓ 344 612 € nouveaux crédits	
capital de la dette = 280 103 €	
Opérations d'ordres = 1 766 €	
Opérations patrimoniales = 17 200 €	
Dépenses imprévues = 15 994 €	
Déficit reporté = 146 739 €	

Les Dépenses de fonctionnement : répartitions des dépenses réelles

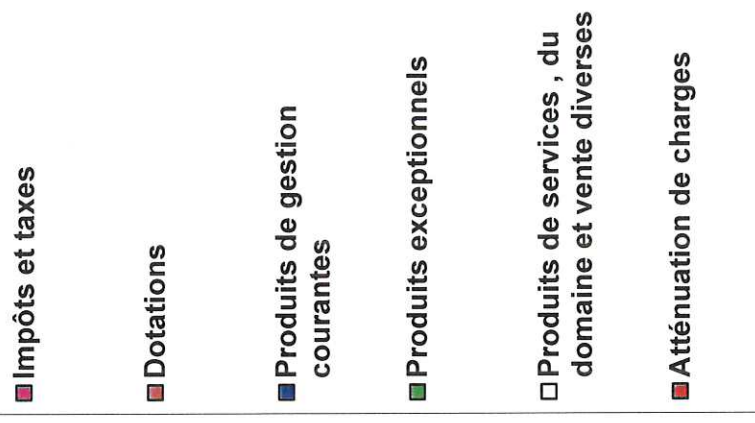
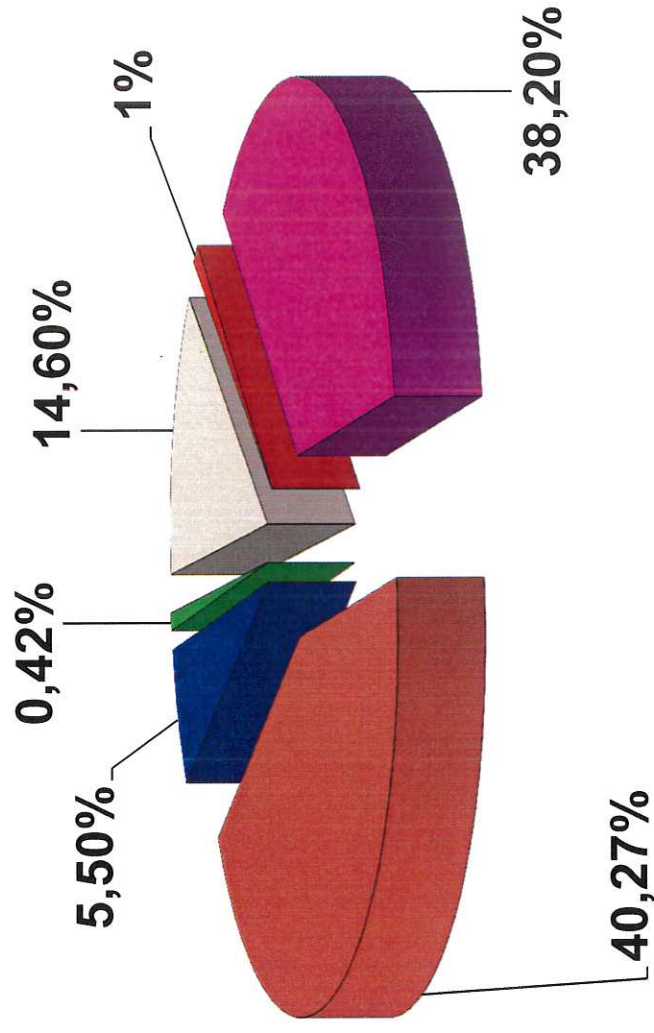
Total = 952 037 €



Les recettes de fonctionnement

Répartitions des recettes réelles

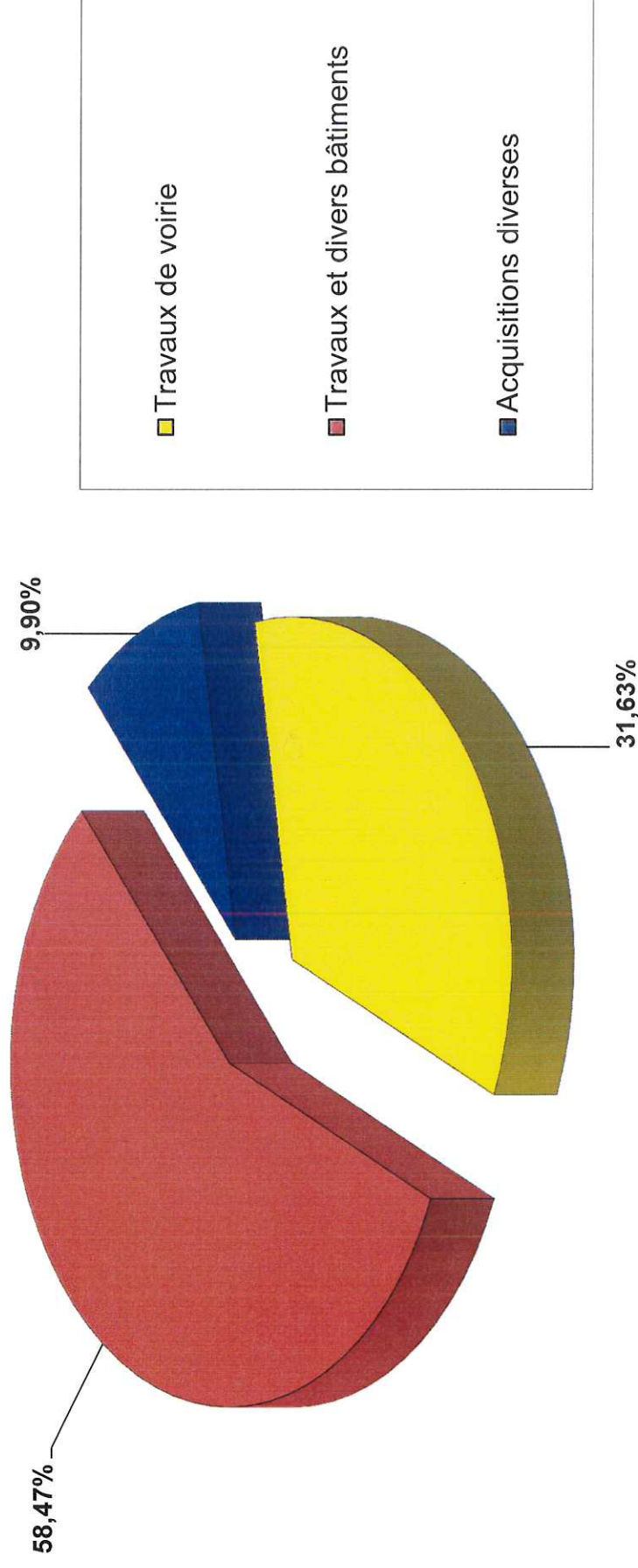
Total = 1 190 464 €



Section d'investissement Dépenses d'équipement

Total = 382 362 €

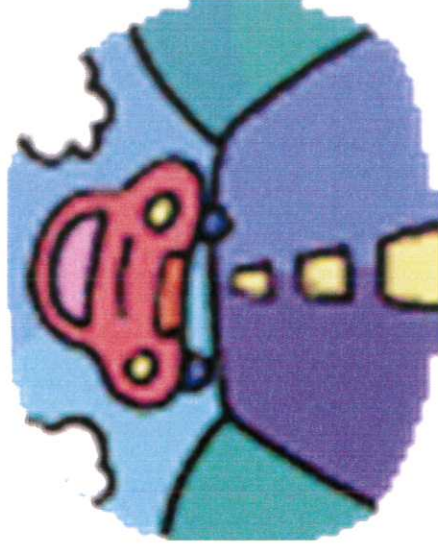
Opérations nouvelles = 344 612 € Reste à réaliser = 37 750 €



Section d'investissement

Les travaux de voirie

Total = 120 950 €

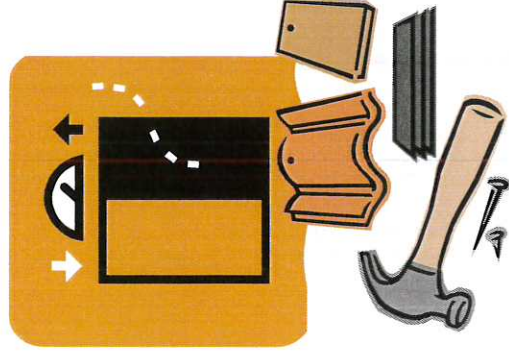


Programme 2016	115 850 €
Chemins d'exploitation (Pas d'Ereuc et Clos Chanteloup)	5 100 €

Section d'investissement

Travaux et divers bâtiments

Total = 223 560 €



Mairie	10 650 €
Bibliothèque	112 900 €
Bâtiment de la Poste	72 000 €
Bâtiments divers	11 000 €
Bâtiments des service techniques	5 000 €
Cantine-garderie	2 410 €
Foyer rural	9 600 €

Section d'investissement

Acquisitions diverses et aménagement

Total = 37 850 €

Matériels services techniques	5 000 €
Matériels informatiques mairie	800 €
Accession sociale à la propriété	5 000 €
Modification Plan local d'urbanisme	12 000 €
Mobilier école	1 000 €
Travaux d'électricité (SDE)	12 000 €
Panneau dans le bourg	2 050 €